

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1900.

(AMENDMENTS.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget amendé du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1900 s'élève à fr. 11,801,470 25

Les crédits alloués par le Budget de 1899, y compris le crédit supplémentaire de 55,000 francs alloué par la loi du 7 octobre 1899, montent à 11,629,670 25 (*)

AUGMENTATION. . . . fr. 171,800 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1900 fr. 11,228,470 25

— 1899 11,108,670 25 (*)

AUGMENTATION. . . . fr. 119,800 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1900 fr. 573,000 »

— 1899 521,000 » (*)

AUGMENTATION. . . . fr. 52,000 »

Soit en plus. fr. 171,800 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 15 (nouveau). — *Recensement agricole annuel.*

Crédit demandé : 56,000 francs.

Ce crédit est demandé en vue de permettre à l'Administration de l'Agriculture de dresser et publier une statistique agricole annuelle, conformément à

(*) Déduction faite des crédits et parties de crédit se rapportant aux services des Ponts et Chaussées rattachés au Département des Finances par arrêté royal du 5 août 1899.

Ces crédits s'élèvent, pour les dépenses ordinaires, à fr. 11,188,555 »
 — — — — — exceptionnelles, à 2,518,000 »

ENSEMBLE fr. 13,706,555 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

l'engagement pris par le Gouvernement dans la séance de la Chambre des Représentants du 23 mai 1899.

La dépense consistera principalement en frais de confection d'imprimés (tableaux, bulletins, etc.), en indemnités aux agents recenseurs et autres, et en frais d'impression du travail.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 18 (17 ancien). — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1900.	fr.	184,000	»
— alloué pour 1899.		177,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	7,000	»

Cette somme est nécessaire pour accorder des augmentations réglementaires de traitement à certains membres du personnel des établissements d'enseignement agricole, et, d'autre part, en vue de compléter le personnel administratif et de service de trois de ces établissements.

ART. 24 (20 ancien). — *Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.*

Crédit demandé pour 1900.	fr.	350,000	»
— alloué pour 1899.		325,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	25,000	»

L'enseignement agricole se développe chaque jour et le Gouvernement a pour devoir d'activer ce mouvement.

L'augmentation sollicitée permettra de créer de nouveaux cours et d'amplifier ceux qui se donnent chaque année sur l'agriculture, l'arboriculture fruitière, la culture maraîchère, la maréchalerie, l'apiculture, etc.

Les cours d'agronomie pour militaires sont dès à présent fort bien suivis et l'Administration ne néglige rien pour y attirer de plus en plus les soldats. Grâce à l'augmentation du crédit, il sera possible d'étendre à la plupart des casernes l'institution des conférences, données en français ou en flamand selon le cas.

L'augmentation sollicitée comprend spécialement une somme de 8,000 francs destinée à la création d'une station laitière.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Jardin botanique de l'État.

ART. 23 (22 ancien). — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1900	fr.	55,200	»
— alloué pour 1899		50,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

Cette somme est transférée de l'article 25 par suite de la remise du Musée forestier à l'Administration du Jardin botanique.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 25 (24 ancien). — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1900	fr.	22,800	»
— alloué pour 1899		23,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	200	»

Par suite de la remise du Musée forestier à l'Administration du Jardin botanique de l'État, une somme de 5,000 francs est transférée du présent article à l'article 23. Mais ce transfert est compensé à due concurrence par une dépense nouvelle de 4,800 francs, représentant le traitement et l'indemnité d'un nouvel agent nommé au service des recherches et des consultations en matière forestière.

ART. 29 (28 ancien). — *Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1900.	fr.	37,000	»
— alloué pour 1899.		50,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	13,000	»

Le crédit de cet article, qui était précédemment de 45,000 francs, a dû

NOTE PRÉLIMINAIRE.

être porté à 30,000 francs pour l'exercice 1899 par suite de la mise à exécution de la loi du 5 juillet 1899 sur la pêche fluviale.

Parmi les dépenses à imputer sur cette allocation, il s'en trouve qui ne doivent plus se reproduire et il suffit de prévoir pour 1900 une somme de 37,000 francs. Cette somme est destinée, à concurrence de 22,000 francs, à payer l'impression des tickets de pêche, dont le produit est perçu par l'Administration des Postes et figure au Budget des Voies et Moyens. (Projet pour l'exercice 1900, article 31, 200,000 francs.)

CHAPITRE V.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 30 (29 ancien). — *Station agronomique; traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1900	fr.	226,250	»
— alloué pour 1899		206,250	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

Cette somme est nécessaire :

- 1° Pour compléter les installations du laboratoire de Louvain;
- 2° Pour permettre aux différents laboratoires l'achat d'instruments et d'appareils spéciaux;
- 3° Pour accorder les augmentations réglementaires au personnel;
- 4° Pour assurer l'exécution de l'article 13 de la loi du 21 décembre 1896 sur la falsification des engrais, lequel prescrit au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que les matières importées soient vérifiées. De ce dernier chef, le libellé de l'article a été complété par les mots : *Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Les recettes des laboratoires et les subsidés alloués par les provinces compenseront l'augmentation de dépense.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 31 (30 ancien). — *Inspection du service de santé et d'hygiène ; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires ; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments ; personnel desdites inspections ; frais de route et de séjour ; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections ; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies ; encouragements à la vaccine ; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir ; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique — Publications relatives aux sciences médicales ; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour ; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme ; subsidés ; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1900	fr.	420,000	»
— alloué pour 1899		400,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	20,000	»

D'après les développements du Budget de 1899, le crédit réservé aux mesures de propagande contre l'alcoolisme s'élève à 55,000 francs ; il a été réparti, pour la majeure partie, en subsidés alloués à des sociétés de tempérance au nombre de 160. En outre, des conférences ont été organisées par le Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique au sein du personnel enseignant des écoles primaires, en vue de mettre les instituteurs à même de donner avec fruit l'enseignement antialcoolique inscrit au programme de l'enseignement primaire.

L'allocation actuelle est devenue insuffisante. La propagande contre les ravages de l'alcoolisme prend une extension notable dont il y a lieu de se féliciter ; les sociétés de tempérance élargissent chaque jour davantage leur action moralisatrice et le nombre des associations de l'espèce croît rapidement.

Par l'octroi de subsidés, le Gouvernement peut contribuer utilement à développer encore le mouvement de propagande : c'est ce qui justifie l'augmentation de crédit sollicitée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII (IX ancien).

BEAUX-ARTS.

Musées royaux; musée Wiertz.

ART. 48 (59 ancien). — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; Musée d'ethnographie; Musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'études des collections.*

Crédit demandé pour 1900	fr.	59,250	»
— alloué pour 1899.		55,250	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,000	»

Par suite des modifications apportées aux musées, les cadres du personnel ont dû être réorganisés. L'augmentation sollicitée a pour but de mettre le crédit en rapport avec les nécessités constatées.

ART. 49 (60 ancien). — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; Musée d'ethnographie; Musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 18,500 francs en charge temporaire.)*

Le crédit s'élève au même chiffre qu'en 1899 (102,700 francs); il comprend, comme pour ce dernier exercice, une charge temporaire de 18,500 francs qui sera réduite à 6,000 francs en 1901 et disparaîtra complètement l'année suivante.

Monuments publics.

ART. 50 (61 ancien). — *Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables.*

Crédit demandé pour 1900.	fr.	46,000	»
— alloué pour 1899.		50,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	4,000	»

La somme de 46,000 francs est suffisante pour faire face aux dépenses auxquelles le crédit est appelé à pourvoir en 1900.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XI (XII ancien).

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 67 (78 ancien). — Recensement agricole.

Crédit demandé : 15,000 francs.

Le montant du crédit de 150,000 francs inscrit au Budget de l'exercice 1899 fera en grande partie retour au Trésor. La somme de 15,000 francs demandée pour l'année 1900 est destinée à couvrir les frais d'impression de la partie analytique du recensement général de l'agriculture, qui sera complètement achevée en 1900.

ART. 68 (nouveau). — Appropriation du domaine de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'École d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat.

Crédit demandé : 60,000 francs.

Les travaux d'appropriation des locaux, y compris l'installation de l'éclairage, exigeront une dépense de 50,000 francs.

Le surplus du crédit servira à l'achat du nouveau matériel scolaire indispensable (bancs, armoires à collections, tables, etc.) et à l'aménagement des salles destinées aux dortoirs, au réfectoire, etc.

Hygiène publique.

ART. 69 (nouveau). — Mesures contre l'introduction éventuelle de la peste et sa propagation en Belgique.

Crédit demandé : 100,000 francs.

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses à assumer par le Gouvernement du chef des mesures à prendre en vue de prévenir l'introduction et, le cas échéant, la propagation de la peste dans le pays : acquisition ou préparation de sérum antipesteux ; frais d'achat et d'installation d'étuves et d'appareils divers de désinfection ; installations supplémentaires dans les stations sanitaires des ports ; frais de laboratoires, d'analyses, de conférences ; subsides pour la destruction de rongeurs, etc.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 70 (81 ancien). — *Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende.*

Crédit demandé : 18,000 francs.

Le bâtiment où est actuellement placée l'étuve à désinfection devait être démoli avant le 1^{er} juin 1899. Par suite de modifications apportées aux plans des installations maritimes d'Ostende, on n'a pu jusqu'ici arrêter définitivement le nouvel emplacement de la station sanitaire.

Le crédit de 18,000 francs alloué par le Budget de 1899 (art. 81) restera dès lors sans emploi et sera annulé; il y a lieu de l'inscrire à nouveau au Budget de 1900.

Beaux-Arts.

ART. 71 (103 ancien). — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 60,000 francs.

Depuis plusieurs années, un crédit est inscrit annuellement au Budget en vue des travaux de consolidation et de restauration des ruines de l'abbaye de Villers.

La somme votée pour 1899, comme pour 1898, est de 50,000 francs. Il a été reconnu nécessaire d'augmenter ce chiffre de 10,000 francs pour 1900, sous peine d'entraver la bonne marche des travaux.

ART. 72 (104 ancien). — *Ruines de l'abbaye d'Aulne.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

Cette somme permettra de poursuivre, pendant l'année 1900, l'exécution des travaux jugés nécessaires en vue de la conservation des ruines de l'abbaye d'Aulne.

ART. 73 (105 ancien). — *Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux.*

Crédit demandé : 140,000 francs.

Aucune imputation n'a été effectuée sur le crédit de même somme alloué pour cet objet au Budget de l'exercice 1899. Il y a lieu de le reproduire au Budget de l'exercice 1900 pour faire face à la dépense à résulter des travaux qui seront exécutés dans le cours de cette année.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 74 (106 ancien). — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels, Transfèrement. Aménagement des collections.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Les circonstances n'ont permis d'employer que quelques milliers de francs sur le crédit de 100,000 francs inscrit au Budget de l'exercice 1899. Il y a lieu de reproduire ce crédit au Budget de 1900, année pendant laquelle les travaux seront menés à bonne fin.

ART. 75 (nouveau). — *Exposition triennale des beaux-arts à Bruxelles.*

Crédit demandé : 40,000 francs

Cette somme représente le montant normal du crédit affecté au paiement des frais de l'exposition triennale des beaux-arts à Bruxelles. La dernière exposition a eu lieu en 1897. (Voir la note préliminaire du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour 1897, *Doc. parl.* n° 122 de la session de 1895-1896, p. 228.)

PROJET DE LOI AMENDÉ.

GEWIJZIGD WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1900 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de onze millions deux cent vingt-huit mille quatre cent septante francs vingt-cinq centimes . . . fr. 11,228,470 25

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cinq cent septante-trois mille francs . . . 573,000 »

Soit ensemble à la somme de onze millions huit cent un mille quatre cent septante francs vingt-cinq centimes . . . fr. 11,801,470 25 conformément au tableau ci-annexé.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw over het dienstjaar 1900 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van elf millioen tweehonderd acht en twintig duizend vier honderd zeventig frank vijf en twintig centiemen . . . fr. 11,228,470 25

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van vijf honderd drie en zeventig duizend frank . . . 573,000 »

Te zamen op de som van elf millioen acht honderd één duizend vier honderd zeventig frank vijf en twintig centiemen . . . fr. 11,801,470 25 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1900.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	272,900 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	55,000 »	360,150 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	8,250 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	3,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	7,000 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	3,450 »	10,450 »

**GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1900.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 "	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden	272,900 "	
<i>Materieel.</i>			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven.	55,000 "	380,150 "
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	8,250 "	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 "	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. -- Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	7,000 "	
7	Hulpgelden aan gewezen ambtenaren en beambten, aan weduwen en kinderen van beambten, die, zonder recht op pensioen te hebben, evenwel titels bezitten ter bekoming van een hulpgeld, uit hoofde van hun ongelukkigen toestand, alsook aan de agenten betaald bij dagloon of aan hunne familiën die niet kunnen gepensionoerd worden	3,450 "	10,450 "

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	166,000	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; indemnités pour bêtes porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes du rouget; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres provenant d'animaux déclarés impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage; frais de route et indemnités des agents marqueurs. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses	1,400,000	
10	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	15,000	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.	500,000	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres subsidés. Location d'un matériel de concours	190,000	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	70,000	3,478,100
15	Recensement agricole annuel.	56,000	
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
16	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	114,700	
17	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	59,000	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III. LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat; jaarwedden, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. Bureau voor inlichtingen der landbouwfleeting van het Staatshandelsmuseum; schadeboosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel	166,000 .	
9	Schadeboosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeboosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeboosstellingen wegens hoornvee en zwijnen gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; schadevergoeding voor gestorven of afgemaakte varkens, erkend als zijnde van rooden uitslag aangedaan; betaalkosten dezer schadeboosstellingen; kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard wegens besmettelijke ziekten; allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens; uitgaven voor het merken van het vee, aankoop van merken en merkig. reischap; reiskosten en vergoedingen der merkers; toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee; verschillende uitgaven	1,400,000 .	
10	Veeartsenijtoezicht: jaarwedden, vergoedingen, omreiskosten, aangenomen veeartsen, vergoedingen; hulpgelden aan voormalige rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	185,000 .	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst: materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	15,000 .	
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. — Toelagen aan de provinciën en aanmoediging. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veelokking Allerhande kosten.	500,000 .	
13	Hoogere landbouwrapad, jaarwedde van den secretaris — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwvereeningingen, toelagen. — Huren van een materieel voor prijskampen	100,000 .	
14	Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoediging voor land- of tuinbouwmaatschappijen. Aanmoediging aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet: toelagen voor kosten van eerste instelling en aanmoediging. Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernielen der voor den landbouw schadelijke insecten.	70,000 .	3,478,100 .
15	Jaarlijksche landbouwopneming.	56,000 .	
<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i>			
16	Personeel van 's Rijks veeartsenij-school; jaarwedden van beschikbaarheid	114,700 .	
17	Materieel van 's Rijks veeartsenij-school; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen	80,000 .	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire</i>			
18	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	184,000	•
19	Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	80,000	•
20	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000	•
21	Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	350,000	•
<i>Jardin botanique de l'État.</i>			
22	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	43,200	•
23	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	55,200	•
CHAPITRE IV.			
EAUX ET FORÊTS.			
24	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	523,665	•
25	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences Traitements, salaires, indemnités. Frais divers	22,800	•
26	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000	•
27	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	40,000	•
28	Drainage des fanges; frais d'études et d'enquête	5,000	•
29	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	37,000	•
			729,465 •

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
18	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van beschikbaarheid	184,000	•
19	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	80,000	•
20	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	10,000	•
21	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen	550,000	•
	<i>'s Rijks kruidtuin.</i>		
22	's Rijks kruidtuin. Jaarwedden van het personeel	45,200	•
23	's Rijks kruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boscmuseum	55,200	•
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
24	Jaarwedden van het personeel; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	525,665	•
25	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden, schadeloosstellingen. Allerhande kosten	22,800	•
26	Domeinbosschen — Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	101,000	•
27	Braaklanden: ontginning; in waarde stellen; bebossching; hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven	40,000	•
28	Drainering der slijkpoelen: kosten voor studie en onderzoek	5,000	•
29	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende uitgaven	57,000	•
			729,465 •

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
50	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais	226,250	226,250
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
51	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses.	420,000	453,500
32	Académie royale de médecine.	33,500	
CHAPITRE VII.			
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
33	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	3,850,000	3,970,000
34	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. — Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences	100,000	
35	Frais de route et de séjour de l'inspection.	15,000	
36	Frais de bureau et matériel de l'inspection	5,000	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
50	Landbouwstatie : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel — Ontledingslaboratoriums van den Staat : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding aan verminderd prijs van vruchtbaar-makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Ontledingskosten van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortkomende van de uitvoering der wet op de vervalsching der meststoffen	226,250 *	226,250 *
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
51	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen; personeel van gezegde toezichten; reis- en verblijfskosten; schrijfwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht; kosten van kantoor, van materieel, voor het nemen en ontleden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; centraal koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studien : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich plaatsen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleenen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken. — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare gezondheidsraad : vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfskosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad Gezondheidsmuseum. Laboratoriums voor ontledingen. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de geneverplaa; toelagen; allerhande uitgaven .	420,000 *	453,500 *
52	Koninklijke Academie van geneeskunde	33,500 *	
HOOFDSTUK VII.			
BUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.			
53	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der buurtwegen en het verbeteren der onbevaarbare en onvlotbare waterloopen Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	3,850,000 *	3,970,000 *
54	Toezicht over de buurtwegen en de waterloopen, stadswegen en werken van gezondmaking; jaarwedden van werkelijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen voor het aan het toezicht gehecht personeel en aan de commissarissen der wegen. — Buitengewoon schrijfwerk en ander door den toezichtdienst verricht. Kosten van studien en proefnemingen . . .	100,000 *	
55	Reis- en verblijfskosten van het toezicht	15,000 *	
56	Kantoorkosten en materieel van het toezicht	5,000 *	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
57	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000	•
38	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge	100,000	•
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
39	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	148,705	•
40	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	233,500	•
41	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	21,000	•
42	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000	•
43	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000	•
44	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	45,500	•
45	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000	•

GEWIJZIGDE BEGROTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en teekenende kunsten.</i>			
57	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën, om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen; opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het algemeen bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten van Bern; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunst karakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	.
38	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School.	100,000	.
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en teekenende kunsten.</i>			
39	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen; begiftiging van den Staat, bestemd, met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	148,705	.
40	Academiën en tekenscholen; toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, cerepenningen en boeken	233,500	.
41	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	21,000	.
42	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000	.
43	Toelagen aan jonge kunstsofenaren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000	.
44	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome	43,500	.
45	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000	.

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
46	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance	52,800 »	
47	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	113,510 »	
48	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	59,250 »	
49	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 18,500 francs en charge temporaire)	102,700 »	
	<i>Monuments pu' li's.</i>		
50	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000 »	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		1,976,055 25
51	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc; travaux d'entretien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	86,000 »	
52	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	100,000 »	
53	Commission royale des monuments: personnel.	16,100 »	
54	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	20,200 »	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Koninklijke museums; Wiertz-Museum.</i>		
46	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: personeel en kosten van toezicht. — Wiertz-Museum; jaarwedde van den bewaarder en kosten van toezicht.	52,800 "	
47	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten	113,310 "	
48	Koninklijke museum voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut: personeel en studiekosten der verzamelingen	59,250 "	
49	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens uitrustingen en geschut; materieel en aankopen, aanwezigheidspenningen aan de leden der commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven (<i>Erinbegrepen 18,500 frank als tijdelijke last</i>).	102,700 "	
	<i>Openbare monumenten.</i>		
50	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaaardige gebeurtenissen.	46,000	
	<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>		1,976,055 25
51	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, wier middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	86,000 "	
52	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunst karakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	100,000 "	
53	Koninklijke commissie van monumenten: personeel	16,100 "	
54	Koninklijke commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilier, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen, vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	20,200 "	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
55	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,500	•
56	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	•
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
57	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820	•
58	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758	•
59	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,528	•
60	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	47,031	25
61	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	152,855	•
62	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	•
63	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.	2,000	•
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
64	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	12,000	12,000 •

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
55	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen der drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de koninklijke commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer commissie . . .	3,500 .	
56	Bulletin der commissiën van kunst en oudheid; opstel, uitgave; verschillende uitgaven. <i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>	2,500 .	
57	Koninklijk conservatorium van Brussel. — Begiffiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van het personeel als van het materiëel. — Aanvangende leergang van toonkunde.	164,820 .	
58	Koninklijk conservatorium van Luik. — Begiffiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel.	70,758 .	
59	Koninklijk conservatorium van Gent — Begiffiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel.	54,526 .	
60	Koninklijk vlaamsch conservatorium van Antwerpen: toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken van het personeel en van het materiëel.	47,051 25	
61	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoriums; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan familiën van gestorven kunstocenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen; verschillende uitgaven	152,855 .	
62	Toezicht der muziekscholen — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 .	
63	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhangende van de administratie van schoone kunsten, die, bij afwijking van artikel 3 der wet van 31 Maart 1884, door den Minister van Landbouw en Openbare werken in beschikbaarheid gesteld worden	2,000 .	
HOOFDSTUK IX.			
JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID.			
64	Tijdelijke jaarwedden van in beschikbaarheid staande ambtenaren en beambten	12,000 .	12,000 .

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE X.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
65	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art 7.	10,000 »	
66	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500 »	12,500 »
TOTAL fr.			11,228,470 25
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XI.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
67	Recensement agricole	15,000 »	
68	Appropriation du domaine de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'École d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat	60,000 »	
<i>Hygiène publique.</i>			
69	Mesures contre l'introduction éventuelle de la peste et sa propagation en Belgique	100,000 »	
70	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende	18,000 »	573,000 »

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER CREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK X.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
65	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulpgelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	10,000 .	12,500 .
66	Jaarrent en pensioenen : 1 ^o aangewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoelonen van hunnen dienst	2,500 .	
TOTAAL . . . fr.			11,228,470 25
TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XI.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
<i>Landbouw.</i>			
67	Opneming van den landbouw	15,000 .	
68	Opruiming van het domein Sint-Victor, te Hoei, om in dit goed de landbouwschool van den Staat in te richten. Aankoop van meubels voor de klassen en de kostschool.	60,000 .	
<i>Openbare gezondheid.</i>			
69	Maatregelen om, desvoorkomend, de pest van België af te wenden en hare uitbreiding in het land te weren	100,000 .	
70	Verplaatsing der ontsmettingsstatie der haven van Oostende	18,000 .	573,000 .

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Beaux-Arts.</i>		
71	Ruines de l'abbaye de Villers	60,000 *	
72	Ruines de l'abbaye d'Aulne	40,000 *	
76	Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux	140,000 "	
74	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfèrement Aménagement des collections	100,000 *	
75	Exposition triennale des beaux-arts à Bruxelles	40,000 *	
	TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE fr.		11,801,470 25

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING. DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Schoone kunsten.</i>		
71	Puinen der abdij van Villers	60,000 .	
72	Puinen der abdij van Aulne	40,000 .	
73	Koninklijk Muziekconservatorium van Gent Vergrooting der lokalen.	150,000 .	
74	Koninklijke Museums van versier- en nijverheidskunsten. Verplaatsing Opschikking der verzamelingen	100,000 .	
75	Driejaarlijksche tentoonstelling van schoone kunsten te Brussel	40,000 .	
TOTAAL DER GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW. fr.			11,801,470 25

(336)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1900

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																												
CHAPITRE 1^{er}																																												
ADMINISTRATION CENTRALE.																																												
<i>Personnel.</i>																																												
1	»	Traitement du Ministre. fr.																																										
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 244,300																																										
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 28,600																																										
GRADES.																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td>7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division. — Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td>5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Garde général.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>2,400 à 3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis-rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td>2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre de 1^{re}, 2^e et 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">19</td> <td>1,400 à 2,700</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>750 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Huissiers.</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td>1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td>700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau.</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td>1,100 à 1,400</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses.</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td>750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général.	1	10,000 à 12,000	Directeur général	1	9,000 à 10,000	Directeurs	6	7,000 à 8,000	Chefs de division. — Inspecteur	8	5,500 à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs	3	4,200 à 5,000	Garde général.	1	2,400 à 3,200	Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	9	2,200 à 4,000	Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	19	1,400 à 2,700	Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500	Huissiers.	13	1,200 à 2,500	Concierges	2	700 à 1,200	Garçons de bureau.	5	1,100 à 1,400	Nettoyeuses.	8	750 à 850
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																										
Secrétaire général.	1	10,000 à 12,000																																										
Directeur général	1	9,000 à 10,000																																										
Directeurs	6	7,000 à 8,000																																										
Chefs de division. — Inspecteur	8	5,500 à 7,000																																										
Chefs de bureau et sous-inspecteurs	3	4,200 à 5,000																																										
Garde général.	1	2,400 à 3,200																																										
Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	9	2,200 à 4,000																																										
Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	19	1,400 à 2,700																																										
Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500																																										
Huissiers.	13	1,200 à 2,500																																										
Concierges	2	700 à 1,200																																										
Garçons de bureau.	5	1,100 à 1,400																																										
Nettoyeuses.	8	750 à 850																																										
<i>Matériel</i>																																												
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 13,200																																										
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux. 17,500																																										
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 10,400																																										
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 8,000																																										
	e.	Menues dépenses 3,900																																										
<i>Frais de déplacement.</i>																																												
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																										
<i>Honoraires des avocats.</i>																																												
5	»	Honoraires des avocats du Département																																										
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}. . . fr.																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
21,000	21,000	•	•	21,000	21,000 •	(1) Déduction faite des crédits et parties de crédits affectés aux services des Ponts et et Chaussées transférés au Département des Finances par l'arrêté royal du 5 août 1899.
272,900	272,900	•	•	516,500	499,879 07	
55,000	55,000	•	•	73,000	66,814 65	
8,250	8,250	•	•	19,300	12,136 23	
3,000	3,000	•	•	31,350	27,600 •	
360,150	360,150	•	•	661,150	627,429 95	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÈRE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	•	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7	•	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 27,500 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 116,700 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études. 15,800 »
	d.	Bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial de l'État; indemnités, frais de route; frais d'études, matériel 6,000 »
		Traitement de l'inspecteur général et des inspecteurs. fr. 19,000 » — du chef du bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial 5,804 » — d'un huissier 1,800 » Indemnités et frais de route 8,500 » TOTAL. fr. 53,104 »
9	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité fr. 100,000 »
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculination : installations sanitaires, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, etc. 1,000,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 50,000 »
	d.	Indemnités pour bêtes porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes du rouget. 30,000 »
	e.	Indemnités résultant des mesures prises par l'autorité 20,000 »
	f.	Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage, frais de route et indemnités des agents marqueurs 100,000 »
	g.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus 5,000 »
	h.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 80,000 »
	i.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail 10,000 »
	j.	Dépenses diverses 7,000 »
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin. fr. 182,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires 3,000 »
11	•	Inspection vétérinaire. — Matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire
		Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :
12	a.	Encouragements, achat de médailles fr. 525,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. 27,000 »
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges. 20,000 »
	d.	Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles 10,000 »
	e.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage. 70,000 »
	f.	Subside au concours bi-annuel de bétail 50,000 »
		A REPORTER fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (*).	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,000	7,000	»	»	15,550	4,455 20	(*) Voir note à la page 550.
5,450	5,450	»	»	12,000	12,000 »	
10,450	10,450	»	»	27,550	16,455 20	
166,000	166,000	»	»	166,000	145,984 26	
1,400,000	1,400,000	»	»	1,520,000	1,462,653 65	
185,000	185,000	»	»	250,000	178,766 80	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,188 48	
500,000	500,000	»	»	450,000	400,000 »	
2,266,000	2,266,000	»	»	2,401,000	2,200,573 19	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,266,000	2,266,000	»	»	2,401,000	2 200,573 19	(1) Voir note à la page 339.
190,000	190,000	»	»	190,000	186,714 59	
70,000	70,000	»	»	92,800	82,356 29	
56,000	»	56,000	»	»	»	
114,700	114,700	»	»	109,500	107,825 ..	
59,000	59,000	»	»	57,095	54,975 76	
2,755,700	2,699,700	56,000	»	2,850,395	2,632,444 83	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																
		REPORT. fr.																																																
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																																
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																																
18	a.	Institut agricole fr. 98,800 »																																																
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 36,600 »																																																
	c.	École moyenne id. id. de Gand 27,900 »																																																
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 20,700 »																																																
		<i>Institut agricole.</i>																																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td>1</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>6</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>37,500</td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td>5</td> <td>5,500 à 4,500</td> <td>21,500</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours</td> <td>2</td> <td>»</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td>2</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td>1</td> <td>5,000 à 4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>Économe</td> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>2,500</td> </tr> <tr> <td>Préparateur de chimie</td> <td>1</td> <td>1,500 à 3,000</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>3</td> <td>1,800 à 2,400</td> <td>7,200</td> </tr> <tr> <td>Jardinier démonstrateur</td> <td>2</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>3,100</td> </tr> <tr> <td>Hommes de service, concierge Secrétaire de la commission de surveillance et d'ad- ministration</td> <td>5 1</td> <td>1,200 à 1,400 »</td> <td>5,400 600</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	5,000 à 6,000	6,000	Professeurs	6	5,500 à 6,500	37,500	Agrégés	5	5,500 à 4,500	21,500	Chargés de cours	2	»	3,000	Assistants	2	2,500 à 3,500	6,500	Agent comptable	1	5,000 à 4,000	4,000	Économe	1	2,000 à 3,000	2,500	Préparateur de chimie	1	1,500 à 3,000	1,500	Surveillants	3	1,800 à 2,400	7,200	Jardinier démonstrateur	2	1,200 à 1,800	3,100	Hommes de service, concierge Secrétaire de la commission de surveillance et d'ad- ministration	5 1	1,200 à 1,400 »	5,400 600
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																															
Directeur	1	5,000 à 6,000	6,000																																															
Professeurs	6	5,500 à 6,500	37,500																																															
Agrégés	5	5,500 à 4,500	21,500																																															
Chargés de cours	2	»	3,000																																															
Assistants	2	2,500 à 3,500	6,500																																															
Agent comptable	1	5,000 à 4,000	4,000																																															
Économe	1	2,000 à 3,000	2,500																																															
Préparateur de chimie	1	1,500 à 3,000	1,500																																															
Surveillants	3	1,800 à 2,400	7,200																																															
Jardinier démonstrateur	2	1,200 à 1,800	3,100																																															
Hommes de service, concierge Secrétaire de la commission de surveillance et d'ad- ministration	5 1	1,200 à 1,400 »	5,400 600																																															
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																																
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>9</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>22,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de culture</td> <td>3</td> <td>1,800 à 2,400</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire-trésorier</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>1,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillant</td> <td>1</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>1,500</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500	Professeurs	9	2,000 à 3,000	22,000	Chefs de culture	3	1,800 à 2,400	6,600	Secrétaire-trésorier	1	»	1,000	Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,500																												
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500																																															
Professeurs	9	2,000 à 3,000	22,000																																															
Chefs de culture	3	1,800 à 2,400	6,600																																															
Secrétaire-trésorier	1	»	1,000																																															
Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,500																																															
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																																
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>6</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>15,600</td> </tr> <tr> <td>Chef de culture</td> <td>1</td> <td>1,800 à 2,200</td> <td>2,200</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire, jardinier, concierge, hommes de service</td> <td>5</td> <td>780 à 1,800</td> <td>4,600</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500	Professeurs	6	2,000 à 3,000	15,600	Chef de culture	1	1,800 à 2,200	2,200	Secrétaire, jardinier, concierge, hommes de service	5	780 à 1,800	4,600																																
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500																																															
Professeurs	6	2,000 à 3,000	15,600																																															
Chef de culture	1	1,800 à 2,200	2,200																																															
Secrétaire, jardinier, concierge, hommes de service	5	780 à 1,800	4,600																																															
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																																
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>4</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>11,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillant-chef de culture</td> <td>2</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire</td> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>Imprévu</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>900</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	4,500	Professeurs	4	2,000 à 3,000	11,000	Surveillant-chef de culture	2	1,200 à 1,800	3,500	Secrétaire	1	800	800	Imprévu	»	»	900																												
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	4,500																																															
Professeurs	4	2,000 à 3,000	11,000																																															
Surveillant-chef de culture	2	1,200 à 1,800	3,500																																															
Secrétaire	1	800	800																																															
Imprévu	»	»	900																																															
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																																
19	a.	Institut agricole fr. 52,500 »																																																
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 23,000 »																																																
	c.	École id. id. Gand 17,500 »																																																
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 7,000 »																																																
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																																
20	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																																
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																																
		A REPORTER. fr.																																																

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (*)	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,755,700	2,699,700	56,000	.	2,850,395	2,652,444 83	(*) Voir note à la page 559
184,000	177,000	7,000	.	172,000	166,290 74	
80,000	80,000	.	.	80,000	71,520 50	
10,000	10,000	.	.	10,000	8,075 .	
3,029,700	2,966,700	63,000	.	3,112,595	2,878,331 15	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,029,700	2,966,700	65,000	»	5,412,595	2,878,551 15	(1) Voir note à la page 339.
550,000	525,000	25,000	»	500,000	284,485 99	
45,200	45,200	»	»	44,200	58,000 02	
55,200	50,200	5,000	»	50,200	55,200 »	
5,478,400	3,585,400	95,000	»	5,303,795	3,251,017 14	
AUGMENTATION. . fr.		95,000				
525,665	525,665	»	»	528,980	519,114 85	
22,800	25,000	»	200	16,000	17,499 99	
401,000	404,000	»	»	401,000	400,595 58	
647,465	647,665	»	200	645,980	637,210 22	

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DIFFÉRENCES		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898	DEPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
647,465	647,665	»	200	645,980	637,210 22	(1) Voir note page 539.
40,000	40,000	»	»	50,000	24,995 53	
5,000	5,000	»	»	5,000	»	
57,000	50,000	»	15,000	22,500	21,487 57	
729,465	742,665	»	15,200	725,480	685,695 32	
DIMINUTION. . fr.		15,200				
226,250	206,250	20,000	»	409,500	95,990 10	
226,250	206,250	20,000	»	409,500	95,990 10	
AUGMENTATION. . fr.		20,000				
420,000	400,000	20,000	»	400,000	398,250 76	
55,500	55,500	»	»	55,500	55,800 »	
485,500	455,500	20,000	»	455,500	451,750 76	
AUGMENTATION. . fr.		20,000				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																				
CHAPITRE VII.																						
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																						
33	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables fr. 2,550,000 »																				
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																				
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. 1,000,000 »																				
34	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 40,000 »																				
	b.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers 40,000 »																				
	c.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences. 20,000 »																				
<table border="1" style="margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">8,000 à 9,000</td> <td style="text-align: center;">9,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">18,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,800</td> <td style="text-align: center;">2,800</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000	Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	18,500	Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000	Commis	1	2,800	2,800
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																			
Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000																			
Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	18,500																			
Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000																			
Commis	1	2,800	2,800																			
35	»	Frais de route et de séjour de l'inspection																				
36	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection																				
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																						
CHAPITRE VIII (ancien).																						
PONTS ET CHAUSSÉES (pour mémoire).																						
	»	1. — Affaires générales																				
	»	2. — Routes et bâtiments civils.																				
	»	3. — Travaux hydrauliques.																				
	»	4. — Personnel.																				
	»	5. — Commission des <i>Annales des travaux publics</i>																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,850,000	3,850,000	»	»	3,850,000	3,000,000	(1) Voir note à la page 359.
100,000	100,000	»	»	100,000	66,751 04	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,534 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	1,999 05	
5,970,000	3,970,000	»	»	3,970,000	3,980,284 09	
»	»	»	»	12,074,654	11,145,964 80	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
37	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 255,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des Beaux-Arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres artistiques et littéraires de Berne; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
38	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
39	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
40	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
41	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
42	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
43	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
44	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
45	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	275,000	267,562 50	(1) Voir note à la page 559.
400,000	400,000	»	»	400,000	177,875 »	
148,705	148,705	»	»	148,705	148,705 »	
255,500	255,500	»	»	255,500	255,495 76	
21,000	21,000	»	»	21,000	20,983 06	
5,000	5,000	»	»	5,000	2,199 27	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,925 »	
45,500	45,500	»	»	45,500	56,561 57	
20,000	20,000	»	»	25,400	15,380 61	
861,705	861,705	»	»	867,105	919,685 57	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT fr.
<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>			
46	a	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 46,300 »	
	b.	Musée Wiertz. — Traitement du conservateur et frais de surveillance 6,500 »	
47	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 109,360 »	
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »	
48	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	
49	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses (y compris une somme de 18.300 francs en charge temporaire).	
<i>Monuments publics.</i>			
50	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
51	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 74.000 »	
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux, 12,000 »	
52	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	
53	»	Commission royale des monuments : personnel	
54	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission fr. 6,200 »	
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 11,500 »	
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »	
55	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	
56	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1)	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		COUVERTURE.	DIMINUTION.			
861,705	861,705	»	»	867,105	949,685 57	(1) Voir note à la page 339.
52,800	52,800	»	»	52,800	52,799 85	
115,510	115,510	»	»	115,510	117,290 45	
59,250	55,250	4,000	»	52,250	48,124 36	
102,700	102,700	»	»	96,700	96,696 55	
46,000	50,000	»	4,000	50,000	45,985 »	
86,000	86,000	»	»	105,859 79	85,988 63	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,765 93	
16,100	16,100	»	»	16,100	15,949 88	
20,200	20,200	»	»	23,200	20,961 90	
5,500	5,500	»	»	3,500	1,350 20	
2,500	2,500	»	»	2,500	1,918 02	
1,464,065	1,464,065	4,000	4,000	1,485,504 79	1,504,514 32	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	REPORT.fr.
			REPORT.fr.
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
57	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique	
58	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	
59	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
60	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses	fr. 85,855 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique	13,000 »
61	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	fr. 56,000 »
62	a.	Inspection des écoles de musique.	9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales	2,000 »
65	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'administration des Beaux-Arts qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics	
			TOTAL DU CHAPITRE VIII.fr.
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
64	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	
			TOTAL DU CHAPITRE IX.fr.
CHAPITRE X.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
65	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	
66	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	
			TOTAL DU CHAPITRE X.fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,464,065	1,464,065	4,000	4,000	1,483,504 79	1,504,514 32	(1) Voir note à la p. 359
164,820	164,820	»	»	164,820	164,820	»
79,758	79,758	»	»	79,758	79,758	»
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526	»
47,031 25	47,031 25	»	»	47,031 25	»	»
152,855	152,855	»	»	152,855	174,964 30	»
11,000	11,000	»	»	11,000	9,689 16	»
2,000	2,000	»	»	2,000	»	»
1,976,055 25	1,976,055 25	4,000	4,000	1,995,295 04	1,988,271 78	»
12,000	12,000	»	»	24,950	17,719 59	»
12,000	12,000	»	»	24,950	17,719 59	»
10,000	10,000	»	»	15,000	9,898 47	»
2,500	2,500	»	»	3,135	2,040 23	»
12,500	12,500	»	»	18,135	11,938 70	»

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
67	»	Recensement agricole
»	»	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. — Travaux d'amélioration, construction de serres (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Locaux de tuberculination. — Installations complémentaires (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Installation mécanique et électrique destinée à la laiterie annexée à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Laboratoire de l'État à Louvain. — Frais d'installation (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique. — Achat du mobilier destiné à abriter les nombreuses collections scientifiques dans les nouveaux locaux (<i>pour mémoire</i>)
68	»	Appropriation de la propriété de Saint-Victor, à Iluy, pour l'installation dans ce domaine de l'École d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat.
<i>Eaux et forêts.</i>		
»	»	Bois domaniaux du canton de Spa. Travaux exceptionnels d'amélioration des peuplements et de la vidange (<i>pour mémoire</i>)
<i>Hygiène publique.</i>		
69	»	Mesures contre l'introduction éventuelle de la peste et sa propagation en Belgique
»	»	Service sanitaire des ports. — Outillage et constructions (<i>pour mémoire</i>)
70	»	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende
»	»	Indemnité à payer à la veuve du Dr Flahou du chef de l'accident survenu le 30 mai 1898 à la station sanitaire de Doel (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Construction d'un canot pour la station sanitaire de Doel (<i>pour mémoire</i>)
<i>Ponts et Chaussées (pour mémoire).</i>		
»	»	Crédits divers transférés au Département des Finances et des Travaux publics
<i>Beaux-Arts.</i>		
71	»	Ruines de l'abbaye de Villers
72	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne
73	»	Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux.
»	»	Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue (<i>pour mémoire</i>).
74	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert Aménagement des collections.
75	»	Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles
»	»	Acquisitions faites pour les musées de Bruxelles, Anvers et Gand à la vente de la collection Kums (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Acquisition d'une ancienne poterne, avec terrain et bâtiment, située à Humelghem (<i>pour mémoire</i>)
TOTAL DU CHAPITRE XI fr		

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (').	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						(') Voir note à la p 359
15,000	150,000	»	135,000	150,000	125,849 21	
»	5,000	»	5,000	41,094 88	18,000 »	
»	»	»	»	»	139,267 20	
»	»	»	»	30,000 »	»	
»	»	»	»	9,000 »	»	
»	18,000	»	18,000	»	»	
60,000	»	60,000	»	»	»	
»	»	»	»	45,700 »	»	
100,000	»	100,000	»	»	»	
»	»	»	»	»	64,870 43	
18,000	18,000	»	»	»	»	
»	»	»	»	80,000 »	»	
»	»	»	»	22,000 »	»	
»	»	»	»	1,558,000	2,749,009 51	
60,000	50,000	10,000	»	50,000 »	76,248 44	
40,000	40,000	»	»	42,423 53	28,821 24	
140,000	140,000	»	»	100,000 »	»	
»	»	»	»	5,334 »	»	
100,000	100,000	»	»	»	»	
40,000	»	40,000	»	»	»	
»	»	»	»	148,210 »	»	
»	»	»	»	5,000 »	»	
573,000	521,000	210,000	158,000	2,253,762 41	3,202,036 05	
AUGMENTATION . . fr.		52,000				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII	Ponts et chaussées
(ancien). VIII.	Beaux-Arts
IX.	Traitements de disponibilité
X.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XI.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (*)	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES « L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
560,150 »	560,150 »	»	»	661,150 »	627,429 98	(1) Voir note à la page 350.
10,450 »	10,450 »	»	»	27,350 »	16,455 20	
5,478,100 »	5,585,100 »	93,000 »	»	3,503,798 »	3,251,017 14	
729,465 »	742,665 »	»	13,200 »	723,480 »	683,693 32	
226,250 »	206,250 »	20,000 »	»	109,500 »	95,990 10	
453,500 »	453,500 »	20,000 »	»	453,500 »	451,750 76	
5,970,000 »	5,970,000 »	»	»	5,970,000 »	3,080,284 09	
»	»	»	»	12,074,634 »	11,145,964 86	
1,976,055 25	1,976,055 25	»	»	1,995,295 04	1,988,271 78	
12,000 »	12,000 »	»	»	24,950 »	17,719 59	
12,500 »	12,500 »	»	»	18,155 »	11,958 70	
573,000 »	521,000 »	52,000 »	»	2,253,762 41	3,202,056 03	
11,801,470 25	11,629,670 25	185,000 »	13,200 »	23,795,551 45	24,550,551 52	
AUGMENTATION. . fr.		171,800 »				

(362)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1900.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1899, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1901, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(364)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (1).	PART des COMMUNES, des FAMILLES D'ARTISANS, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1896.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 -	-	4,000 -
Copies d'après Spagna : « Les neuf Muses »	2) 12,000 »	12,000 -	-	12,000 -
Décoration sculpturale extérieure du nouveau Musée des Beaux-Arts d'Anvers	3) 216,500 »	100,000 -	116,500 »	97,000 -
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exé- cution des modèles, deuxième commande)	4) 60,000 »	60,000 »	-	54,000 -
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exé- cution de deux mâts et de quatre fontaines)	5) 91,000 »	91,000 »	-	82,667 »
A REPORTER fr.	395,500 »	279,000 »	116,500 »	199,667 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1897.	de 1898.	de 1899.	de 1900.	à venir.	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	»	»	»	»	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 13,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
»	»	3 000 »	»	»	2) Contrat du 3 mai 1893. — Ce travail est terminé.
»	»	»	»	»	3) Ce travail comporte : Deux groupes en cuivre repoussé, par M. Th. Vinçotte fr. 90,000 » Huit statues allégoriques, par MM. Antoon, Dufurs, T. De Plyn, Ducaju, Joris, J. de Braekeleer, Pecher et Van Beurden 40,000 » Un bas-relief (armes de la ville d'Anvers), par M. G. Geefs 10,000 » Deux groupes au-dessus des deux piédestaux, par MM. Mignon et Fabri 30,000 » Une frise ornementale 50,000 » Onze bustes d'artistes, par MM. Braecke, Pollard, Van Rasbourgh, Dupon, Vander Linden, Duwaerts, De Plyn, Dupuis, Weyns et Peeters 16,500 » TOTAL . . . fr. 216,500 »
6,000 »	»	»	»	»	4) Ce travail comporte : Le modèle d'un groupe de figures de 2 ^m 20 de hauteur, par M. Ch. Vanderstappen fr. 6,000 » Huit modèles de statues de 2 ^m 20 de hauteur, par MM. Braecke, Leroy, C. Meunier, Desenfants, Devillez, Rombaux, Jaspers, Craco, Joris et Geleyn 33,000 » Quatre modèles de statues de 2 mètres de hauteur, par MM. Dupon, Deckers, De Plyn et Mast 12,000 » Six candélabres de 5 mètres de hauteur, par MM. Coosemans, de Haen, Duwaerts, Roskam, Van Hoeter et Willems 9,000 » Ce travail est terminé TOTAL . . . fr. 60,000 »
49,773 »	»	8,560 »	»	»	5) Contrats du 20 décembre 1895. — MM. Dubois et Lagae s'engagent à exécuter chacun un mât d'une hauteur de 5 ^m 50, se composant d'un soubassement en pierre bleue et bronze, d'une colonne en granit d'Écosse et d'un couronnement en bronze, moyennant le paiement de 16,500 francs, soit pour les deux . . . fr. 33,000 » Par contrats du 20 décembre 1895, MM. De Rudder, De Tombay, Devreese et Pollard s'engagent à exécuter chacun une fontaine de 4 ^m 50 de hauteur, se composant d'une vasque inférieure en pierre bleue, d'un soubassement en granit d'Écosse avec motif en bronze; d'une seconde vasque et d'une colonne en granit d'Écosse et d'un couronnement en bronze, moyennant 14,500 francs, soit pour les quatre. 58,000 » Ce travail est terminé. TOTAL . . . fr. 91,000 »
59,773 »	»	15,560 »	4,000 »	»	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1898.
REPORT. fr.	395,500 »	279,000 »	116,500 •	199,667 »
Exécution en marbre du bas-relief intitulé : « L'Humanité » 6)	171,200 »	171,200 »	»	114,650 »
Exécution d'un abri pour le bas-relief intitulé : « L'Humanité » 7)	65,642 42	65,642 42	»	44,000 •
Statue en marbre représentant : « L'Agriculture » 8)	3,900 »	3,900 »	»	3,900 »
Exécution à l'eau-forte de six planches d'après des tableaux de Rubens. 9)	18,000 »	18,000 »	»	12,000 •
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (coulée de la première et de la deuxième commande). 10)	25,238 »	25,238 »	»	6,710 •
Id. id. id. 11)	30,850 »	30,850 »	»	11,545 •
A REPORTER fr.	710,310 42	593,810 42	110,500 •	392,272 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1897.	de 1898.	de 1899	de 1900.	à venir.	
59,775 .	.	15,560 .	4,000 .	.	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
4,500 .	12,900 .	59,150 .	.	.	b) Contrat du 8 août 1890. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter en marbre, dans un abri qui sera mis à sa disposition, un bas-relief intitulé : « L'Humanité », ayant 7 mètres de hauteur sur 11 mètres de longueur, et à le terminer dans un délai de huit années. Une somme de 171,200 francs est affectée à l'exécution de l'œuvre. Le paiement s'effectuera comme suit : 1° 35,000 francs du chef de la prise de possession du carton; 2° 100,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail; 3° 36,200 francs après la réception, par le Gouvernement, de l'œuvre entièrement terminée.
21,642 42	7) Contrat du 2 février 1897. — MM. Decoene et Bru-niaux s'engagent à parachever l'édicule construit au Parc du Cinquantenaire et destiné à abriter le bas-relief de M. Jef Lambeaux.
.	8) Contrat du 30 mai 1895. — M. Hérain s'engage à exécuter une reproduction en marbre de la statue : « L'Agriculture », aux conditions ci-après : 1° 900 francs après la réception du marbre; 2° 1,500 francs après la mise au point de la statue; 3° 1,500 francs après la réception de sa statue entièrement terminée.
.	.	3,000 .	5,000 .	.	9) M Lenain est chargé de l'exécution de ces planches moyennant une somme de 18,000 francs; le paiement s'effectuera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 3,000 francs par planche gravée.
18,528	10) Contrats des 20 février, 10 novembre et 10 décembre 1896 et 11 janvier et 25 avril 1897. M. Peterman s'engage à couler en bronze les modèles en plâtre des statues et motifs, aux prix ci-après : La Force . . 4,490 francs. La Glycine. . 1,750 francs. La Gloire. . 4,100 — La Rose . . . 2,250 — Le Souci . . 2,260 — La Cigogne. . 1,700 — Le Printemps 2,295 — Le Lion . . . 2,420 — Le Lierre. . 1,933 — La Panthère . 2,040 —
19,485	11) Contrats des 20 février, 10 novembre et 10 décembre 1896 et 11 janvier 1897. La Compagnie des bronzes s'engage à couler en bronze les modèles en plâtre des statues, motifs et candélabres, aux prix ci-après : Le Palmier. 3,000 francs La Vierge vierge. 1,760 francs. Le Buis . . 1,950 — L'Aigle . . . 5,400 — L'Été . . . 1,990 — Le Tigre . . . 2,300 — L'Automne. 1,950 — Le Crocodile. . 2,200 — L'Hiver . . 2,500 — 2 candélabres . 4,200 — Le Jour . . 1,650 — 1 candélabre . 1,495 — Le Chèvrefeuille . . . 1,835 francs.
123,928 42	12,900 .	57,710 .	7,000 .	.	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a.,	PART des COMMUNES, des FABRIQUES, d'ÉGLISES, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1896.
REPORT. . . . fr.	710,310 42	593,810 42	116,500 "	592,272 "
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'Etat (coulée de la première et de la deuxième commande).	12) 11,440 "	11,440 "	"	2,200 "
Id. id. id.	13) 5,450 "	5,450 "	"	"
Tableau intitulé : « Chant de Noël », par M. Julien De Vriendt	14) 19,000 "	19,000 "	"	10,000 "
Fontaine pour la décoration du Parc du Cinquantenaire	15) 7,500 "	7,500 "	"	2,500 "
Statue en marbre intitulé : « Poverella »	16) 15,000 "	15,000 "	"	"
Dessin représentant : « Une étude de femme »	17) 1,800 "	1,800 "	"	"
Décoration picturale de l'Athénée royal d'Anvers	18) 14,000 "	4,666 67	9,333 33	"
Gravure au burin du tableau de Gallait : « L'Abdication de Charles-Quint »	19) 14,000 "	14,000 "	"	12,000 "
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants »	20) 5,000 "	5,000 "	"	1,666 "
A REPORTER. fr.	803,500 42	677,667 09	15,853 33	420,638 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1897.	de 1898.	de 1899.	de 1900.	à venir.	
125,928 42	12,000 »	57,710 »	7,000 »	»	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
9,240 »	»	»	»	»	12) Contrats des 10 novembre 1896, 16 janvier et 6 mai 1897. M ^l . Van Aerschot frères s'engagent à couler en bronze les modèles en plâtre d'une statue, de motifs et candélabres, aux prix ci-après : Le Chrysanthème 1,900 francs. Le Vantour . 2,400 francs. Le Cygne 2,400 — 5 candélabres 4,740 —
5,450 »	»	»	»	»	15) Contrats des 10 novembre 1896 et 11 janvier 1897. M ^l . E. Luppens et C ^{ie} s'engagent à couler en bronze les modèles en plâtre d'une statue et de deux candélabres, aux prix ci-après : Le Lys fr. 2,500 Candélabre. 1,530 Id. 1,600
9,000 »	»	»	»	»	14) Contrat du 10 juillet 1896, M. Julien De Vriendt cède à l'État son tableau intitulé : « Chant de Noël ». Le paiement sera soldé comme suit : 10,000 francs sur 1896. 9,000 francs sur 1897.
5,000 »	»	»	»	»	15) Contrat du 29 octobre 1896. M. Vanderstappen s'engage à exécuter une fontaine en staff destinée à la décoration du Parc du Cinquantenaire. Cette fontaine aura 8 mètres de hauteur et comprendra cinq groupes de figures de 5 mètres environ Le prix de l'œuvre sera soldé par acomptes successifs ; elle devra être terminée avant le 1 ^{er} mai 1897.
»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	»	16) Contrat du 15 juin 1897 M ^{me} Paul De Vigne cède à l'État une statue intitulée : « Poverella ». Le paiement sera réparti sur trois exercices à partir de 1898.
900 »	900 »	»	»	»	17) Contrat du 50 juillet 1897. M. Deraux cède à l'État un dessin représentant : « Une étude de femme ». Le paiement s'effectuera sur deux exercices.
»	»	»	4,666 67	»	18) M. F. Vinck, d'Anvers, est chargé de l'exécution des peintures allégoriques.
»	»	2,000 »	»	»	19) Contrat du 6 octobre 1898 — M. J.-B. Meunier est chargé de ce travail, moyennant la somme de 14,000 francs, payable par 5,000 ou 4,000 francs, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
»	»	1,668 »	1,668 »	»	20) Contrat du 10 juillet 1891. — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
153,518 42	18,800 »	66,376 »	18,334 67	»	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES, d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1896.
Report. . . . fr.	803,500 42	677,607 09	125,833 55	420,658 .
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	21) 15,000 .	11,000 .	4,000 .	6,000 .
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck.	22) 5,000 .	5,000 .	»	2,000 .
Croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo	23) 17,500 .	17,500 .	»	13,125 .
Groupe en bronze « Le Cheval à l'abreuvoir », de M. C. Meunier	24) 53,000 .	8,250 .	24,750 .	»
Groupe en marbre « La Folle Chanson », de M. Jef Lambaux	25) 25,000 .	4,500 .	20,500 .	»
Trois statues en bronze de M. le comte J. de Lalaing	26) 30,000 .	9,875 .	20,125 .	»
Panneau décoratif pour la salle de milice de l'Hôtel de Ville de Bruxelles	27) 20,000 .	5,000 .	15,000 .	»
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bourgmestre de Bruxelles	28) 10,000 .	2,500 .	7,500 .	»
Groupe en pierre d'échillon représentant « Le Sauveteur »	29) 9,000 .	9,000 .	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. Bourlard représentant « L'Industrie et le Travail »	30) 5,000 .	5,000 .	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt représentant « L'Institution de la Toison d'Or »	31) 5,000 .	5,000 .	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones »	32) 4,000 .	4,000 .	»	»
TOTAUX. . . . fr.	980,000 42	762,202 09	217,708 35	441,765 .

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1897	de 1898	de 1899.	de 1900.	à venir.	
135,518 42	18,800 »	66,376 »	18,334 67	•	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
3,000 »	»	»	2,000 »	•	21) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 15,000 francs. La quote-part de l'État sera soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. Un contrat sera passé prochainement avec l'artiste.
»	1,000 »	1,000 »	1,000 »	•	22) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, qui sera soldée comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin ; 3,000 francs du chef d'approbation des états ; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
4,375 »	»	»	»	•	23) Contrat du 5 décembre 1894. — M. le baron de Broqueville cède aux musées royaux des arts décoratifs et industriels une croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo, moyennant la somme de 17,500 francs, payable en quatre annuités de 4,375 francs.
»	»	8,250 »	»	•	24) Ce groupe est destiné à orner le square Ambiorix, à Bruxelles.
»	»	4,500 »	»	•	25) Ce groupe est destiné à orner le square Ambiorix, à Bruxelles (Le travail est terminé.)
»	»	9,875 »	»	•	26) Ces trois statues représentent : « La Force brutale », « L'Art romain » et « La Comédie », et sont destinées à orner le même square (Le travail est terminé.)
»	»	»	5,000 »	•	27) M. Léon Frédéric est chargé de ce travail.
»	»	»	2,500 »	•	28) M. X. Mellery id. id.
»	»	6,000 »	5,000 »	•	29) Contrat du 12 juin 1899. M. Le'ever s'engage à exécuter ce groupe, qui aura environ 2 mètres de hauteur. Une somme de 9,000 francs est affectée à ce travail dont le paiement aura lieu par tiers. Après l'approbation du petit modèle, après l'approbation du modèle grandeur d'exécution et après l'œuvre placée au lieu de sa destination.
»	»	5,000 »	»	•	30) M. Lenain a été chargé de ce travail, qui est terminé.
»	»	1,500 »	1,500 »	•	31) M. Lauwers a été chargé de ce travail.
»	2,000 »	1,000 »	1,000 »	•	32) M. Greuze id. id.
160,895 42	21,800 »	103,301 »	34,334 67	•	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1896.
Monument de Haerne	1) 85,000 "	50,000 "	35,000 "	50,000 "
— Amand Mairaux	2) 17,900 "	5,000 "	12,900 "	5,000 "
— Ponthier	3) 1,000 "	700 "	500 "	"
— Portaels	4) 28,000 "	12,000 "	16,000 "	12,000 "
— Vicuxtemps	5) 24,000 "	10,000 "	14,000 "	"
— chanoine David	6) 17,000 "	6,500 "	10,500 "	6,500 "
Buste de M ^{me} Van Acker-Daelayhe	7) 1,500 "	1,500 "	"	1,500 "
— Van der Hart	8) 2,500 "	2,500 "	"	2,500 "
— Guillaume Geefs	9) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Brasseur	10) 2,500 "	2,500 "	"	2,500 "
— Schwann	11) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Maus	12) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Conscience	13) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Blommaert	14) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Van Ryswyck	15) 2,500 "	2,500 "	"	2,500 "
— Van Vaernewyck	16) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Jules Van Praet	17) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Van den Vondel	18) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Dautzenberg	19) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Balat	20) 2,500 "	2,500 "	"	"
A REPORTER . . . fr.	206,900 "	118,200 "	88,700 "	87,500 "

DE L'AGRICULTURE.

DEPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1897	1898.	1899.	1900.	à venir.	
»	»	•	•	•	1) Contrat du 13 août 1892. — Ce travail est terminé.
•	»	•	•	•	2) M. Victor Rousseau s'engage à exécuter le monument, à ériger sur une des places publiques de la commune de La Louvière.
700 »	»	•	•	»	3) MM De Tombay et Canceel exécuteront ce monument, à ériger sur une des places publiques de la ville de Marche.
»	»	•	•	•	4) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Vilvorde.
10,000 •	»	•	•	»	5) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Verviers.
»	»	•	•	»	6) M. Devriendt a été chargé de ce travail (terminé).
»	»	•	•	»	7) Contrat du 4 mars 1896. — Terminé.
»	»	•	•	»	8) Contrat du 4 juillet 1897. — Terminé.
1,250 »	»	•	•	»	9) Idem. Idem.
»	•	•	•	•	10) Idem. Idem. Ce buste est fourni.
1,250 »	»	•	•	•	11) Idem. Idem.
1,250 »	1,250 »	•	•	•	12) Idem. Idem.
»	2,500 »	•	•	•	13) Idem. Idem.
1,250 »	»	•	•	•	14) Contrat du 2 septembre 1896. — Idem.
»	»	•	•	•	15) Idem. Idem.
1,250 »	»	•	•	•	16) Contrat du 21 septembre 1896. — Idem. Ce buste est fourni.
2,500 »	»	•	•	•	17) Contrat du 3 novembre 1896. — Idem.
1,250 »	1,250 »	•	•	•	18) Contrat du 26 juillet 1897. — Idem.
»	2,500 »	•	•	•	19) Contrat du 5 janvier 1898. — Idem.
»	2,500 »	•	•	•	20) Contrat du 14 janvier 1898. — Idem.
20,700 »	10,000 »	•	•	»	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des Établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1896.
REPORT. fr.	206,900 »	118,200 »	88,700 »	87,500 »
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo) 21)	200,000 »	66,667 »	135,333 »	»
— Remy 22)	25,000 »	5,000 »	20,000 »	»
— Anspach 23)	403,585 66	20,000 »	585,585 06	»
— commémoratif de la Guerre des paysans 24)	5,500 »	1,167 »	2,555 »	»
— — — — — 25)	2,500 »	1,000 »	1,500 »	»
— — — — — 26)	4,000 »	1,667 »	2,555 »	»
— — — — — 27)	12,000 »	4,000 »	8,000 »	»
— — — — — 28)	12,000 »	3,000 »	7,000 »	»
— — — — — 29)	1,825 »	608 »	1,217 »	»
— — — — — 30)	20,000 »	10,000 »	10,000 »	»
— — — — — 31)	10,000 »	5,554 »	6,666 »	»
Plaque commémorative — 32)	2,000 »	700 »	1,500 »	»
Monument commémoratif de la Guerre des paysans 33)	11,000 »	5,500 »	7,500 »	»
— — — — — 34)	2,500 »	1,250 »	1,250 »	»
— Willems. 35)	50,000 »	7,500 »	22,500 »	»
— Jules de Burlet 36)	10,000 »	6,500 »	5,500 »	»
— Baron Seutin. 37)	9,000 »	1,750 »	7,250 »	»
— Jenneval 38)	7,000 »	2,555 »	4,667 »	»
— au comte Frédéric de Nérode 39)	10,000 »	2,500 »	7,500 »	»
— Frère-Orban 40)	5,000 »	2,500 »	2,500 »	»
Buste Jacob Van Maerlant 41)	2,500 »	2,500 »	»	»
— Willems 42)	2,500 »	2,500 »	»	»
— Genard 43)	2,500 »	2,500 »	»	»
TOTAUX. fr.	995,308 06	272,676 »	722,632 06	87,500 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1897.	1898.	1899.	1900.	à venir.	
20,700	10,000	"	"	"	
"	"	20,000	20,000	26,667	21) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Anvers.
"	5,000	"	"	"	22) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Louvain.
20,000	"	"	"	"	23) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Bruxelles (terminé).
"	1,117	"	"	"	24) Ce monument sera érigé à Meerhout.
"	1,000	"	"	"	25) Ce monument sera érigé à Cappellen (terminé).
"	1,667	"	"	"	26) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Malines
"	4,000	"	"	"	27) Ce monument sera érigé à Moll (Anvers).
"	"	5,000	"	"	28) Ce monument sera érigé à Overmeire.
"	608	"	"	"	29) Ce monument sera érigé à Westerloo (terminé).
"	10,000	"	"	"	30) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Hasselt (terminé).
"	5,554	"	"	"	31) Ce monument sera érigé à Hérenthals.
"	700	"	"	"	32) Cette plaque sera placée dans l'église Saint-Michel, à Courtrai (terminée).
"	"	3,500	"	"	33) Ce monument sera érigé à Borahem.
"	"	1,250	"	"	34) Id. id. à Thielt.
"	"	7,500	"	"	35) Id. id. sur une des places publiques de Gand.
"	"	6,500	"	"	36) Ce monument est placé sur une des places publiques de Nivelles
"	"	1,750	"	"	37) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Nivelles
2,555	"	"	"	"	38) Ce monument est érigé place des Martyrs, à Bruxelles.
"	2,500	"	"	"	39) Id. id. id. id.
"	"	2,500	"	"	40) Ce monument doit orner la salle de réception de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, et est destiné à commémorer l'abolition des octrois
"	"	2,500	"	"	41) Contrat du 5 novembre 1898. Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre par le Gouvernement, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée
"	"	2,500	"	"	42) Contrat du 11 septembre 1899. — Idem.
"	"	2,500	"	"	43) Id. id. — Idem.
43,055	59,976	55,500	20,000	26,667	

